

SWIM AND FUN

200M DE NATATION - UNE COURSE D'OBSTACLES AQUATIQUES - 300M DE COURSE À PIEDS

Lac Bleu de Morillon

**SAMEDI 4
JUILLET 2026**

NAGE, SAUTE & COURS !

INSCRIPTION
Seul ou en duo



HAUT-GIFFRE TOURISME
Bureaux d'informations touristiques
Tourist information offices

haut-giffre.fr
+33 04 50 34 49 36

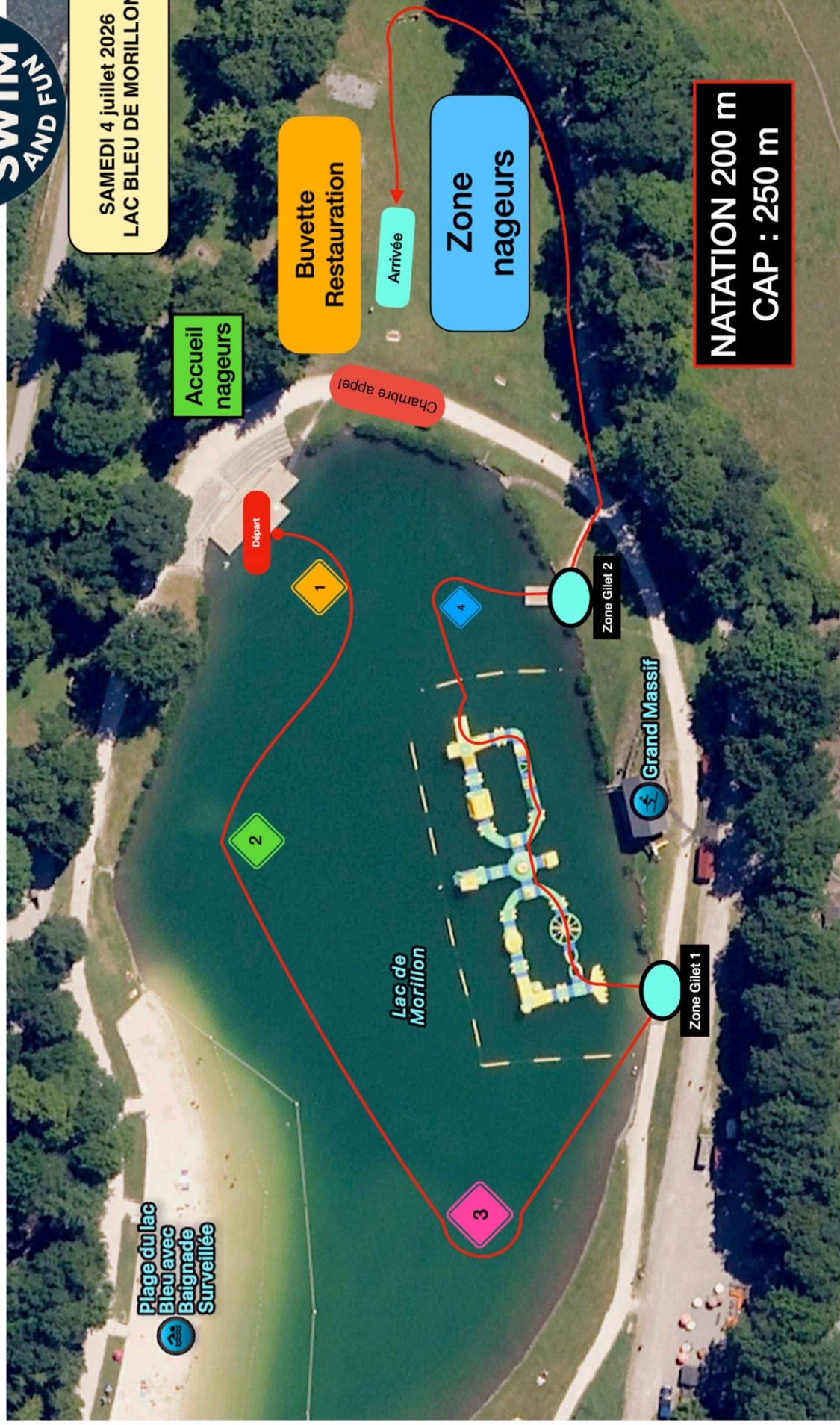


Parcours Swim and Fun

Natation et course d'obstacles, pour petit et grand



SAMEDI 4 juillet 2026
LAC BLEU DE MORILLON



NATATION 200 m
CAP : 250 m

Le présent règlement a pour objectif principal de fixer les conditions d'organisation du « SWIM AND FUN » à respecter par les organisateurs et les participants afin de garantir la sécurité des participants.

Ce règlement fixe des standards minimaux. Il est de la responsabilité du comité d'organisation de renforcer ou d'ajouter des mesures de sécurité si cela paraît nécessaire au regard des spécificités locales, du public de participants concerné, des conditions météorologiques, etc.

Les règles essentielles de la compétition et des courses doivent être communiquées de manière claire et détaillée à tous les participants (nageurs et officiels) avant le début de l'évènement par tous les canaux de communication à disposition.

1. Conditions de participation

1.1. LIMITE D'ÂGE

L'âge minimum requis pour participer à la compétition est **de 10 ans** révolus à la date de l'évènement, ce quelle que soit la distance de la course.

1.2. MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Droits d'engagement : 20€ en individuel / 30€ par équipe

La compétition est ouverte à tous

Les engagements sont ouverts à partir du 1 juin 2025 sur les plateformes Hello Asso . Ils seront clôturés le 1 juillet 2025 au soir.

L'organisateur doit s'assurer que les nageurs ont signé une attestation sur l'honneur certifiant qu'ils ont pris connaissance des risques induits par leur participation à une compétition de Course d'obstacle aquatique et qu'ils ont pris connaissance du règlement de la compétition. Tout manquement entraînera une interdiction de participation à la compétition.

Ce document disponible en page 11 devra être transmis lors de l'inscription en ligne sur place avant le début des épreuves.

1.3. DOSSIER MÉDICAL

1.3.1. Formulaire médical pour les Majeurs.

Lors de la procédure d'inscription, chaque nageur doit fournir un des documents suivants:

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation datant de moins de 1 ans attestant d'un examen médical.
- Un présentation d'une licence de Natation, Triathlon, course à pied, à jour.

1.3.2. Formulaire médical pour les Mineurs

Lors de la procédure d'inscription, chaque nageur doit fournir au moins un des documents suivants:

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation datant de moins de 1 ans attestant d'un examen médical.
- Un présentation d'une licence de Natation, Triathlon, course à pied, à jour.
- Questionnaire médical en annexe. (*Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport*)

2. Règlement

2.1.STYLES DE NAGE

Le parcours aquatique est nagé dans la nage de son choix

2.2.PARCOURS :

Le parcours est composé de 200 m de Natation, d'un parcours d'obstacles, aquatique sur la structure gonflable, "le Splash ", suivi d'un parcours de course à pied de 300 m.

Les participants devront revêtir un gilet de sauvetage (fourni par l'organisation) lors du parcours sur la structure gonflable. Ce gilet de sauvetage sera enlevé pour le parcours de course à pied.

Le détail du parcours est en annexe.

2.2.1. Épreuves individuelles:

Chaque participant réalise le parcours seul et sans assistance. Les courses individuelles se dérouleront selon un système à l'australienne : les séries seront composées de 10 nageurs, et à l'issue de chaque manche, les cinq premiers seront qualifiés pour la série suivante.

2.2.2. Épreuves en duo:

Chaque équipe peuvent être mixte, elle parcourt la distance ensemble, sans assistance extérieure. Les coéquipiers peuvent s'entraider tout au long de l'épreuve, mais doivent franchir la ligne d'arrivée simultanément. Le classement sera établi au scratch.

2.3 Récompense :

- Un lot au 3 premiers de la dernière Finale Course individuel.
- Un lot au 3 premières équipe en duo. Classement au scratch.
- Un lot au 3 meilleurs temps réaliser pour les catégorie d'âge, 10/11 ans, 12/13 ans, 14/17 ans,

2.2.3. DÉTAIL DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Samedi 4 juillet.

8h30 accueil majeur, réception des bonnets.

09h30 : Réunion technique – obligatoire pour tous les participants

10h00 : Début des épreuves.

14h : Cérémonie protocolaire des épreuves individuelles

3. Équipement du nageur

3.1.Le nageur est autorisé à porter :

- Un seul maillot de bain standard homologué, qui ne peut descendre sous les genoux. Pour les femmes, la surface du corps recouverte par le maillot de bain ne peut aller au-delà des épaules, il ne doit recouvrir ni les bras, ni le cou.
- Une seule paire de lunettes. Les lunettes sont autorisées à condition qu'elles ne recouvrent que les yeux.

4. Déroulement de la compétition

4.1. La compétition à lieu dans le lac bleu

4.2 La qualité de l'eau doit être favorable à la pratique de la natation. (Attestation des services de l'état).

SWIM AND FUN

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Reconnais par la présente :

- Avoir pris connaissance et m'être familiarisé(e) avec le règlement du SWIM AND FUN tel qu'il est stipulé et publié par le règlement.
- M'engager à me conformer pleinement aux règles du SWIM AND FUN obligatoires pour ma sécurité.
- Avoir pris connaissance des risques et des dangers induits par ma participation aux SWIM AND FUN et m'y être préparé(e).
- Être en pleine capacité physique, pour participer au SWIM AND FUN

Ces risques comprennent ceux qui sont associés ou posés par :

- Un changement brutal de température provoquant une sensation d'étouffement, une augmentation du souffle et une accélération du rythme cardiaque.
- Un risque corporel lié au parcours sur la structure gonflable et sur le parcours de course à pied.

Je reconnais participer aux SWIM AND FUN en ayant conscience que la pratique de la natation en eau libre et la course obstacle. J'accepte tous ces dangers et risques.

DROIT D'IMAGE et ACCEPTATION DU REGLEMENT

Par sa participation à l'une des épreuves, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du Swim and fun, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. L'inscription et/ou la participation à l'une des épreuves du Swim and fun implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement et du parcours de l'épreuve à laquelle il est inscrit.-

Fait à :

Date :

Signature :